

27 jan 2006 -08:12

Aide alimentaire d'urgence au Kenya

Le Ministre de la Coopération au développement, Armand De Decker, octroie 500.000 euros d'aide alimentaire d'urgence au Kenya, afin de venir au secours des populations du Nord et de l'Est touchées par la sécheresse.

Le Ministre de la Coopération au développement, Armand De Decker, octroie 500.000 euros d'aide alimentaire d'urgence au Kenya, afin de venir au secours des populations du Nord et de l'Est touchées par la sécheresse.

Aide alimentaire d'urgence au Kenya Bruxelles, le 26 janvier 2006. Le Ministre de la Coopération au développement, Armand De Decker, octroie 500.000 euros d'aide alimentaire d'urgence au Kenya, afin de venir au secours des populations du Nord et de l'Est touchées par la sécheresse. Les chiffres se confirment dans leur cruelle réalité : 2,5 millions de Kenyans, principalement du Nord et de l'Est sont affectés par la sécheresse. Si l'aide internationale ne suit pas et si la prochaine saison des pluies s'avère mauvaise - ce qui risque d'être le cas - le Kenya pourrait bien faire face à une véritable catastrophe humanitaire dans les mois à venir. Le Ministre Armand De Decker a décidé de débloquer au profit du Kenya et via le Programme alimentaire Mondial (PAM), agence spécialisée des Nations Unies, un montant de 500.000 euros, lequel devra permettre, entre autres choses, de financer l'acquisition de denrées alimentaires de première nécessité. Le Ministre De Decker avait pu se rendre compte de la gravité croissante de la situation lors d'une mission qu'il a effectué au Kenya du 4 au 7 janvier. Contact presse : Erik Silance Porte-parole du Ministre
Gsm : +32 475 75 62 88@ : erik.silance@diplobel.fed.be Les communiqués peuvent être consultés sur les sites www.armanddedecker.be et www.dgcd.be

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be